



Construction d'un bassin de stockage-restitution des eaux unitaires par temps de pluie et réseaux associés sur la commune de Chambéry, lot n° 2 réseaux

Avenant n° 1 au marché n° F17062

Mars 2019

**GRAND CHAMBERY
DIRECTION DES EAUX**

298 rue de Chantabord – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 70 - grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr

ENTRE

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry,
dont le siège social est situé 106 allée des Blachères, CS 82618, 73026 Chambéry cedex,
représentée par M. Jean-Maurice VENTURINI, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement,
dûment habilité à signer le présent avenant par décision n° _____ du bureau du 28 mars
2019,

d'une part,

ET

Le groupement SOGEA RHONE ALPES / MAURO / EHTP,
dont le mandataire est l'entreprise SOGEA RHONE ALPES, située 305 rue Emile Romanet, Centr'Alp,
38340 VOREPPE,
titulaire du marché n° F17062,
représenté par Mme Elodie BUISSON, Chef d'Agence,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 – RAPPEL DU MARCHE INITIAL

Le marché F17062 a pour objet les travaux de construction d'un bassin de stockage-restitution des eaux unitaires par temps de pluie et réseaux associés sur la commune de Chambéry, lot n° 2 réseaux.

Il comporte une tranche ferme et six tranches optionnelles (voir annexe 1 phasage initial), établies et réfléchies lors de l'élaboration du projet afin de suivre un ordre logique de réalisation au sein d'un phasage précis

Chaque tranche est découpée en « section de travaux » qui dépend de la nature et de la localisation des travaux.

Différents travaux et projets sur le secteur ont bouleversé le phasage global de réalisation :

- aménagement de la ZAC Vetrotex,
- requalification du centre commercial E.Leclerc,
- aménagement de la voirie centre nord...

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

1. Modification des tranches du marché et point financier

Afin de clarifier le nouveau phasage dans les décompositions de prix des différentes tranches du marché, il est nécessaire de transférer des sections de travaux d'une tranche à une autre. Ceci permet à terme une meilleure compréhension et une gestion plus aisée des tranches de travaux.

Ce nouveau phasage permet aussi de solder plusieurs tranches de travaux aujourd'hui démarrées. L'avenant aboutit à un marché comprenant une tranche ferme et 5 tranches optionnelles (voir annexes 2 et 3 nouveau phasage).

Tranche ferme : transfert des sections « travaux DO2 », « canalisation amont DN1800 », « renouvellement vis de régulation 53 t », « réseau provisoire DO2 », « réseau provisoire DN 1800 » et « réseau provisoire vis régulation » dans la tranche optionnelle n° 6.

Tranches optionnelles n° 1 et 2 : afin de simplifier la gestion de ces deux tranches dans le cadre du phasage global, ces deux tranches sont fusionnées au sein d'une nouvelle tranche « **tranche optionnelle n° 1bis** ».

Tranche optionnelle n° 3 : cette tranche fait l'objet d'une moins-value de réalisation.

Tranche optionnelle n° 4 : transfert des sections « tronçon HH' », « chambre H » et « réseau dévoiement Garibaldi H'H' » dans la nouvelle TO1bis. Cette tranche fait l'objet d'une plus-value de réalisation.

Tranche optionnelle n° 5 : cette tranche fait l'objet d'une plus-value de réalisation.

Tranche optionnelle n° 6 : intégration des sections de travaux depuis la tranche ferme et intégration de plus-value de réalisation.

2. Prix nouveaux

Le présent avenant permet aussi de régulariser les prix nouveaux détaillés ci-après, dus à des travaux supplémentaires concernant la tranche ferme et les tranches optionnelles 3, 4 et 5. Ils ont fait l'objet des ordres de service n° 4, 7 et 9.

- Tranche ferme :

Prix nouveaux pour mise en place collecteur Ø315 PVC en aérien dans le réseau de by-pass du réseau d'assainissement sur 60 ml suivant les directives de Chambéry Métropole

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaires	Montant
Installation et mise en place d'un dispositif conforme pour intervention en collecteur en milieu confiné (EPI, ventilation, éclairage ...)	FT	1	1 360,00 €	1 360,00 €
Fourniture et pose de fixation dans le collecteur pour support du Ø315 PVC	ML	60	28,60 €	1 716,00 €
Fourniture et pose d'un collecteur Ø315 PVC CR8	ML	60	43,10 €	2 586,00 €

Prix nouveaux pour mise en place collecteur AEP Ø125 PEHD en aérien dans le réseau de by-pass du réseau d'assainissement sur 46 ml suivant les directives de Chambéry Métropole

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaires	Montant
Installation et mise en place d'un dispositif conforme pour intervention en collecteur en milieu confiné (EPI, ventilation, éclairage ...)	FT	1	1 360,00 €	1 360,00 €
Fourniture et pose de fixation dans le collecteur pour support du Ø125 PEHD	ML	46	28,60 €	1 315,60 €
Fourniture et pose d'un collecteur Ø125 PEHD PN16 y compris coude et pièces et manchons	ML	46	38,90 €	1 789,40 €

Prix nouveaux pour accès Leclerc ind 2 au 17/04/2018

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaires	Montant
Réglage en Ø315 piste y compris fourniture sur 5 cm largeur moyenne 7 ml	m ²	3650	4,30 €	15 695,00 €
Fourniture et mise en place d'une grave bitume 0/14 à raison de 200 kg/m ²	m ²	3650	14,30 €	52 195,00 €
Confection d'une piste avec apport de tout venant complémentaire et réutilisation des matériaux du site (1/3) et confection de merlon, ainsi que l'apport de matériaux de carrière (2/3)	m ²	3650	11,30 €	41 245,00 €

TRANCHE OPTIONNELLE 5

Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaires	Montant
1	DEGAGEMENT DES CABLES EDF POUR PROTECTION SUR 25 ML DE LONG ET 5 ML DE LG ET 1,80 HT REMBLAIEMENT SOIGNE Y COMPRIS SABLE, GRILLAGE ET REMISE EN PLACE TOUT VENANT (5 JOURS)	FT	1	38 100,00 €	38 100,00 €
2	SONDAGE PREALABLE COMPLEMENTAIRE AU DROIT DU SEUIL ET AU POINT 50 REMBLAIEMENT SOIGNE Y COMPRIS SABLE, GRILLAGE ET REMISE EN PLACE TOUT VENANT (2 JOURS + 2 JOURS)	FT	1	13 787,00 €	13 787,00 €
3	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX POUR DEVIATION PISTE CYCLABLE	FT	1	5 071,00 €	5 071,00 €
4	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE 10 FOURREAU Ø 160 Y COMPRIS TERRASSEMENT, EVACUATION DES DEBLAIS, SABLAGE ET REMISE EN ETAT	ML	60	152,40 €	9 144,00 €
5	PREPARATION ACCES GENS DU VOYAGE Y COMPRIS ACCES HAUT ET BAS, ABATTAGE ET BROUYAGE DES ARBUSTRE ET HAIE ET EVACUATION EN DECHARGE, MISE EN PLACE DE 0/315 POUR COUCHE DE FORME	FT	1	8 675,00 €	8 675,00 €
10	REMISE EN ETAT PATEFORME GENS DU VOYAGE ET EVACUATION DES DEBLAIS	FT	1	6 450,00 €	6 450,00 €

TRANCHE OPTIONNELLE 3

Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaires	Montant
6	ABATTAGE D'ARBRES SUR L'AVENUE DU GRAND VERGER, PARKING DU GRAND VERGER ET PLACE PIERRE DE COUBERTIN Y COMPRIS EVACUATION, SIGNALISATION TEMPORAIRE	FT	1	2 925,00 €	2 925,00 €
7	CREATION PARKING PROVISIOIRE EN ENROBE A CHAUD SUR LA ZONE ACTIVITE DU GRAND VERGER EN ENROBE A CHAUD Y COMPRIS TERRASSEMENT, EVACUATION DES DEBLAIS, MISE EN FORME PATEFORME	M2	450	78,50 €	35 325,00 €
8	CREATION ET ELARGISSEMENT DES VOIES AVENUE DU GRAND VERGER AVEC DEPOSE MOBILIER URBAIN, REMISE A LA COTE, DEPOSE BORDURE ET MISE EN PLACE D'ENROBES A CHAUD Y COMPRIS SIGNALISATION	M2	300	64,50 €	19 350,00 €

TRANCHE FERME, TRANCHES OPTIONNELLES 3 ET 5

Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaires	Montant
9	MISE A DISPOSITION ASPIRATRICE APRES ACCORD DU MAITRE D'ŒUVRE (10 JOURS TO5 + 5 JOURS TF)	J	15	2 225,00 €	33 375,00 €

Prix	Désignation	U	Q	Prix U	Montant
15.2	TRAVAUX DE NUIT POUR TRANCHEE	U	1	19 280,00	19 280,00 e
15.3	TRAVAUX DE NUIT POUR ENROBES	U	1	14 780,00	14 780,00 €
15.4	FOURNITURE ET MISE EN PLACE EVERGREEN Y COMPRIS PREPARATION ET MELANGE TERRE PIERRE	M²	300	106,70	32 010,00 €
14.9	MISE A DISPOSITION ASPIRATRICE APRES ACCORD DU MAITRE D'ŒUVRE	J	3	2 225,00	6 675,00 €

ARTICLE 3 : INCIDENCE FINANCIERE

Ces modifications ont un très faible impact sur le montant global des travaux (voir tableaux en annexes 4 et 5).

Tranche ferme

Montant initial : 736 348,71 € HT

Moins-value : 320 615,32 € HT

Plus-value : 131 876,07 € HT

Nouveau montant TF : 547 609,46 € HT

Tranche optionnelle n° 1bis (fusion tranches optionnelles 1 et 2)

Montant initial TO1 : 969 389,47 € HT

Montant initial TO2 : 1 027 262,31 € HT

Moins-value : 87 346,95 € HT

Plus-value : 332 314,69 € HT

Montant TO1bis : 2 241 619,52 € HT

Tranche optionnelle n° 3

Montant initial : 535 926,22 € HT

Moins-value : 113 761,93 € HT

Nouveau montant TO3 : 422 164,29 € HT

Tranche optionnelle n° 4

Montant initial : 602 026,83 € HT

Moins-value : 332 314,69 € HT

Plus-value : 28 955,07 € HT

Nouveau montant TO4 : 298 667,21 € HT

Tranche optionnelle n° 5

Montant initial : 508 254,69 € HT

Plus-value : 41 142,44 € HT

Nouveau montant TO5 : 549 397,13 € HT

Tranche optionnelle n° 6

Montant initial : 414 932,83 € HT

Montant transféré depuis TF : 320 615,32 € HT

Moins-value : 864,93 € HT

Nouveau montant TO6 : 734 683,22 € HT

Les DQE et DPGF modifiés sont joints en annexes 6 à 11.

ARTICLE 4 : POINT SUR LES DELAIS

Les délais de la tranche ferme et des tranches optionnelles n° 3, n° 4 et n° 5, au vu des contraintes d'intervention d'Enedis, sont prolongés jusqu'au 28 février 2019.

Celui de la tranche optionnelle n° 1bis est de 19 mois.

Le délai de la tranche optionnelle n° 6 est porté de 4 mois à 7 mois.

Nouveau phasage :

- TF : terminée fin février 2019
- TO1bis : réalisation 2019-2020
- TO3 : terminée fin février 2019
- TO4 : terminée fin février 2019
- TO5 : terminée fin février 2019
- TO6 : réalisation 2021-2022.

ARTICLE 5 : MONTANT DE L'AVENANT

L'avenant n°1 induit donc une moins-value sur le montant du marché de 0,23 € HT.

Montant initial marché	4 794 141,06 € HT
Montant avenant n° 1	- 0,23 € HT
Montant après avenant	4 794 140,83 € HT

ARTICLE 5 : AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

Pour le groupement
Mme Elodie BUISSON

Pour Grand Chambéry
M. Jean-Maurice VENTURINI